

Nieder'Infos

Un village dans la ville





Chères concitoyennes
et chers concitoyens,

L'actualité municipale de ces dernières semaines a été intense, et nous avons été à pied d'œuvre dans tous les domaines, dès la levée des dernières restrictions sanitaires de mi-février, afin de recréer le lien social dans notre commune, mais aussi de relancer tous nos projets désormais rendus possibles et de venir en aide aux Ukrainiens.

La fiscalité nous préoccupe et l'Eurométropole en abuse ! Nous devons tous faire des efforts pour ne pas taxer davantage nos concitoyens. A Niederhausbergen nous n'augmenterons pas les impôts fonciers malgré la baisse importante de nos recettes. (Cf. dossier budget 2022).

LA VIE COMMUNALE

Dons à l'Ukraine

Je me dois de commencer par ce triste sujet d'actualité pour souligner la belle mobilisation au profit de l'Ukraine qui nous a permis de **déposer 55 colis au centre de collecte** des dons. La commune a octroyé une subvention de 2 500 euros en complément. Merci aux donateurs.

Fiscalité foncière eurométropolitaine, elle explose !

J'ai fait voter en conseil municipal une **motion contre l'augmentation de la Taxe Foncière** qui viendra augmenter de 13 à 14 % vos impôts locaux, ce qui est inadmissible et résulte d'une très mauvaise gestion eurométropolitaine. La tête de liste d'opposition a voté contre cette motion.

A Niederhausbergen, pas de recours à l'impôt, contre vents et marées

La fiscalité communale ne bougera pas et **je me refuse à recourir à l'impôt, malgré les baisses de recettes** que nous subissons ; nous ferons avec ce que nous avons en attendant des jours meilleurs pour tous, dans ce contexte de crise.

Notre village honoré pour sa politique sportive

Niederhausbergen a été labellisée "**Commune Sportive du Grand Est**" par le Comité Régional Olympique et Sportif lors d'une cérémonie à laquelle j'ai convié toutes nos associations le vendredi 18 mars. Une reconnaissance des efforts consentis en matière d'équipements sportifs et naturels et d'animations organisées pour tous.

Le retour au vivre ensemble avec le plein d'animations organisées par la commune

Le 19 février, nous avons organisé **la fête de nos aînés** (qui a du être annulée en décembre 2021) en accueillant plus de 100 personnes, car il était essentiel de renouer ce lien social avec nos aînés auxquels je tiens tant.

Les 5 et 6 mars, les Talents de Nieder, que nous avons organisés autour de 17 artistes locaux, ont permis d'accueillir plus de 500 visiteurs qui ont apprécié la qualité des créations.



Le 27 mars, les Parcours du Cœur et ses animations à l'Esplanade Nieder' ont permis à 160 marcheurs et cyclistes d'agir pour leur santé et la Fédération de Cardiologie.

Les potagers pour les grands et les petits

Depuis début mars, nos 15 jardins potagers ont trouvé leurs mains vertes dans un jardin aménagé avec soin et un cabanon qui mutualise les outils de jardinage. Et **nous avons créé un potager dans l'enceinte de l'école** qui sera mis en œuvre par les enfants du périscolaire.

La collecte nouvelle des biodéchets

Début mai, la collecte des biodéchets a démarré dans notre village ; des équipes mandatées par l'Eurométropole sont passées chez vous pour vous remettre les bio-seaux personnels.

L'aide sociale aux citoyens

Enfin, je rappelle que nous disposons d'un **fonds d'actions sociales** pour ceux qui souhaitent nous solliciter.

Les transports en commun : une évolution mais encore insuffisante

Je revendique depuis 2020 une amélioration du cadencement de la ligne 75 qui dessert notre village. L'Eurométropole a enfin consenti à réinstaurer **un cadencement toutes les 30 minutes entre 9h et 16h au lieu des 60 minutes actuelles** mais ma demande principale du cadencement à 20 minutes de 6h à 9h et de 16h à 19h n'est toujours pas validée. C'est inacceptable, mais je ne lâcherai pas cette revendication légitime.

Mes cher(e)s concitoyen(ne)s, espérons que la guerre qui est aux portes de l'Europe trouve enfin une issue et n'oubliez pas de remplir vos devoirs civiques pour le bien de notre démocratie qui a, plus que jamais, un sens, et qui est un bien inestimable que nous partageons ensemble.

J'invite nos jeunes à participer à nos Olympiades le 25 juin et tous nos habitants le 13 juillet pour notre soirée de la Fête Nationale.

Très cordialement,
votre Maire, Jean Luc Herzog



LE BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

Le budget primitif voté annuellement est au cœur de l'action municipale en matière de fonctionnement et d'investissement.

Tout réside au départ dans une gestion saine des recettes et des dépenses de fonctionnement.

Les éléments statistiques représentés en page 6, illustrent de manière synthétique ces deux catégories que sont le budget de fonctionnement et le budget d'investissement.

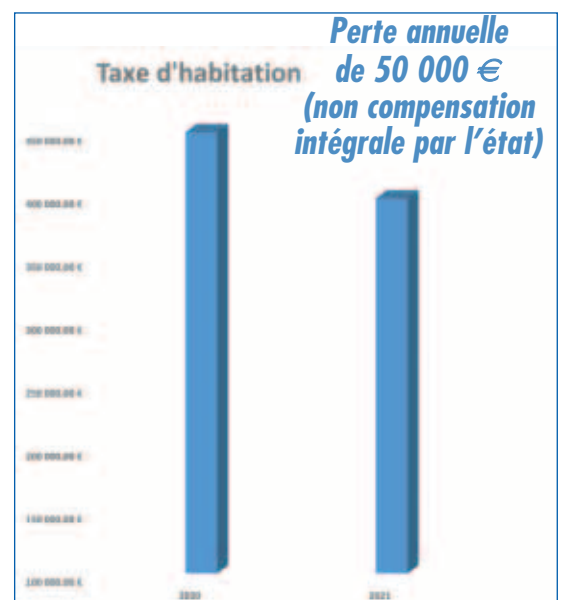
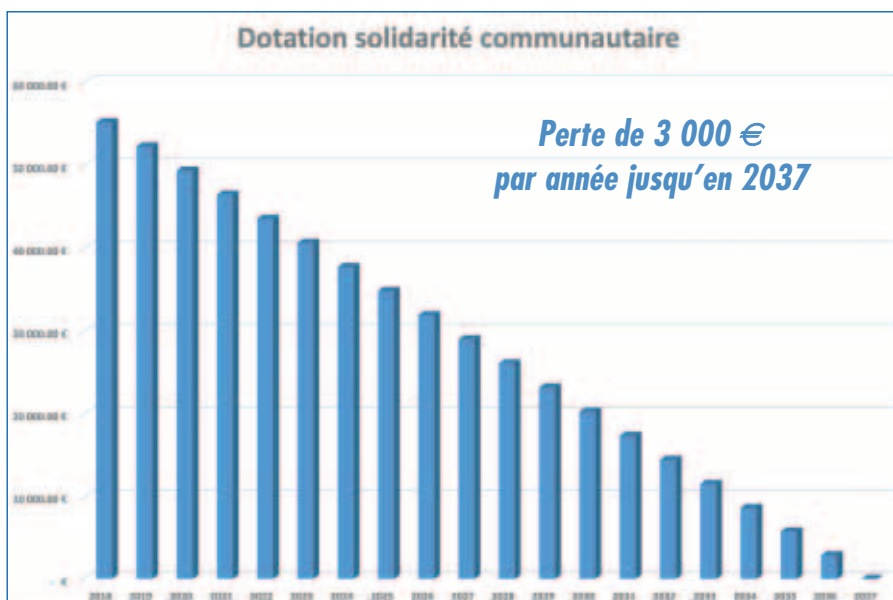
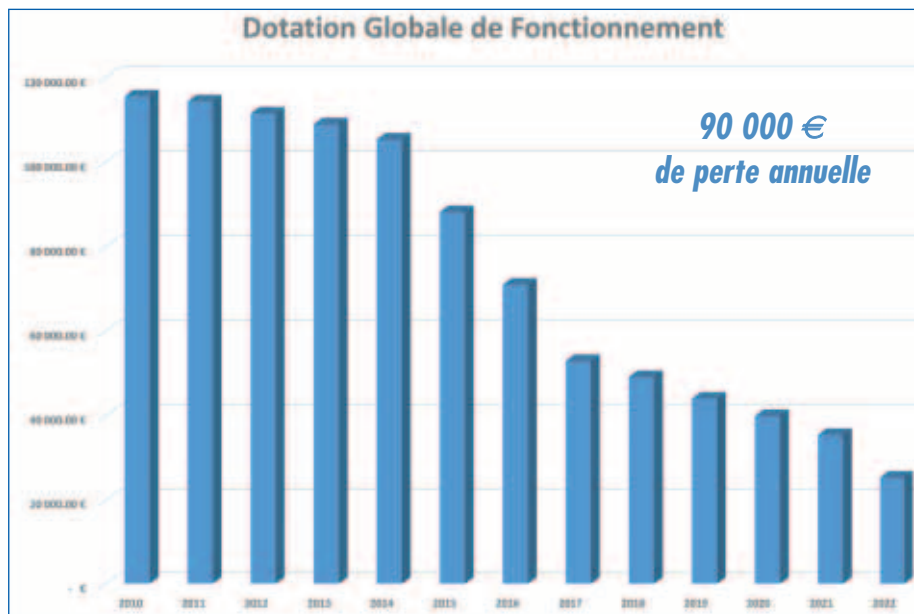
Mais il faut bien comprendre que l'environnement économique et financier, mais surtout les choix de politique nationale décidée par l'Etat impactent et cisèlent fortement les budgets de notre commune.

Ainsi, la commune a perdu près de 15 % de ses recettes en subissant un effet accélérateur depuis 2017, corroboré une nouvelle fois en 2022 par la non-compensation intégrale par l'Etat de la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation.

Il convient d'y ajouter les contraintes locales (Terres du Sud) qui ont fortement déstabilisé et réduit la capacité financière de notre commune, avec un manque à gagner de 900 000 euros.

La gestion de Niederhausbergen est devenue un travail d'orfèvre sous la houlette de notre maire, afin d'intégrer ces multiples contraintes tout en inventant des ressources nouvelles, dont le lotissement Langenthal est la plus visible des solutions. C'est ainsi que nous avons réussi à continuer à gérer notre commune en bon père de famille selon la formule consacrée, et **à investir plus de 11 millions d'euros en une décennie pour un endettement limité à 1,76 million d'euros, que nous sommes en capacité de rembourser intégralement.** Nous utiliserons cependant cette trésorerie pour mener à bien tous nos projets, indispensables aux habitants de la commune.

Le plus important aussi dans ce contexte économique et politique très instable est de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers malgré la forte baisse de nos recettes.



UNE MOTION CONTRE L'AUGMENTATION PAR L'EUROMÉTROPOLE DE LA TAXE FONCIÈRE DE PLUS DE 13 %

Il est inconcevable que l'Eurométropole préempte la fiscalité locale à son seul profit en augmentant sa part de la taxe foncière, de façon totalement inconsiderée ce qui se traduira en novembre par une augmentation de vos impôts locaux de 13 à 14 %.

Notre maire a fait voter une motion par le conseil municipal du 17 mars 2022 qui explique parfaitement les enjeux et il a voté contre cette augmentation de la taxe foncière lors du Conseil de l'Eurométropole du 25 mars 2022.

Voici le texte intégral de cette motion et le résultat du vote, adressé à la Présidente de l'Eurométropole à l'issue de notre conseil municipal :

- 17 élus municipaux ont voté en faveur cette motion de refus de l'augmentation de la taxe foncière
- 2 élus de l'opposition, Mme Garrigou a voté contre cette motion et Mme Di Vagno s'est abstenue

MOTION du conseil municipal contre l'augmentation de la part de la taxe foncière eurométropolitaine

Le budget primitif que l'Eurométropole de Strasbourg va voter le vendredi 25 mars, aura pour conséquence une augmentation de la taxe foncière de 13 % en moyenne pour nos concitoyens.

Le conseil municipal de Niederhausbergen s'oppose à une telle surcharge d'impôts qui résulte de la mauvaise gestion des budgets eurométropolitains, alors que les fondements financiers issus de la mandature précédente étaient sains et équilibrés, laissant de larges perspectives à la nouvelle majorité écologique pour mener à bien ses nouveaux projets.

Il dénonce :

● L'eurométropolisation de la taxe foncière :

En s'accaparant la taxe foncière qui est le seul levier dont disposent les communes pour gérer leurs budgets, elles empêchent celles-ci d'avoir une politique locale maîtrisée, car tout recours local à une variation de la taxe foncière même minime, ne ferait que surcharger l'impact pour leurs concitoyens, ce qui est inacceptable. L'Eurométropole doit trouver ses réponses budgétaires dans l'ensemble de ses recettes qui représentent 98,5 % du total, et non dans la taxe foncière qui ne représente que 1,5 % de celles-ci.

● L'inéquité citoyenne de la taxe foncière :

Utiliser la taxe foncière pour équilibrer les finances eurométropolitaines est une aberration politique, car elle revient à faire supporter à 40 % de la population toute dérive budgétaire, ce qui est le cas des budgets eurométropolitains pour les années 2022 à 2026 ; laisser penser que les propriétaires, pour l'essentiel issus de la classe moyenne française sont les seuls à devoir payer la facture, résulte d'une idéologie politique et non d'une approche saine et raisonnée.

Il rappelle :

● Le contexte national et international :

Les difficultés financières de beaucoup de nos concitoyens, le retour de l'inflation, le coût de l'énergie et des matières premières qui s'envole, doivent appeler à la modération de nos choix politiques ; on ne peut tout faire et il faut se résoudre à des arbitrages dans le choix de ses dépenses et de ses investissements. L'usage du levier fiscal, quand il n'est pas utilisé pour compenser une baisse de ses recettes (décidé pour l'essentiel par l'Etat) est le choix du renoncement politique et de la facilité consistant à reporter sur le contribuable, ses propres limites dans sa capacité à arbitrer les priorités.

Plus que jamais, dans un tel contexte de crise aux conséquences inconnues, il s'agit de faire preuve de réalisme et d'équilibrer ses budgets sans recourir à l'impôt. En conséquence, le conseil municipal de Niederhausbergen s'oppose à l'augmentation de la part de taxe foncière eurométropolitaine qui augmentera l'impôt foncier de 16 % en moyenne, demande au conseil de l'Eurométropole de renoncer à cette augmentation, plus particulièrement en ces temps de crise aux conséquences très dures pour nos concitoyens, et demande à l'Eurométropole de trouver au sein de l'ensemble de ses recettes, la capacité de gérer sereinement ses budgets, sans toucher à la taxe foncière en attendant une refonte totale de la fiscalité locale par l'Etat, ce que nous appelons de nos vœux et définissons comme une priorité du nouveau quinquennat.

Motion adoptée par 17 voix pour, une voix contre (Mme Garrigou), une abstention (Mme Di Vagno), en date du 17 mars 2022.

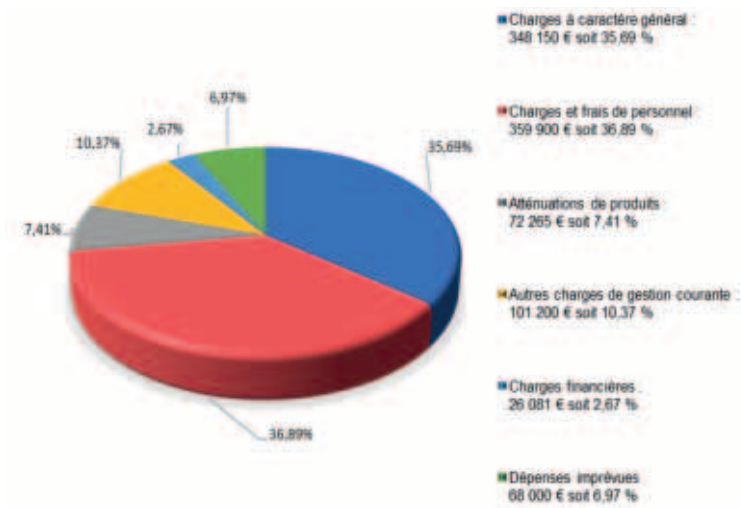
Le budget de FONCTIONNEMENT 2022

Le budget de fonctionnement 2022 redressé des produits exceptionnels s'élève à 1,112 million d'euros pour 975 596 euros de dépenses.

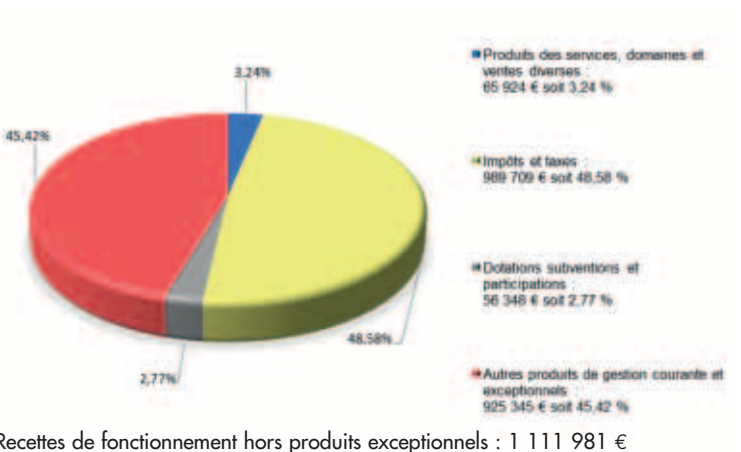
Les recettes sont essentiellement fiscales, à savoir la taxe foncière et le reversement de la compensation de la taxe d'habitation par l'Etat, soit 89 % du total. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 36,89 %, les charges de personnel à 35,69 % des charges à caractère général. Les intérêts payés pour nos emprunts s'élèvent à 26 081 euros soit 2,67 % de nos charges de fonctionnement totales.

Le budget total s'élève à 2 037 326 euros par l'intégration d'une recette exceptionnelle de 925 345 euros, liée à la réalisation du lotissement communal.

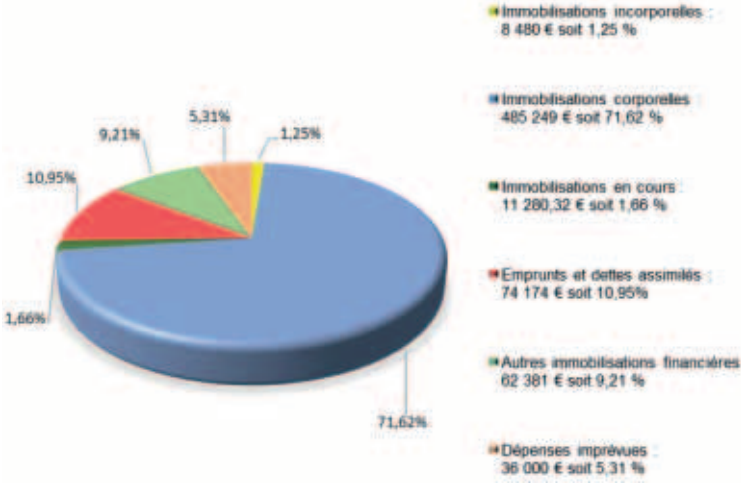
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 975 596 €



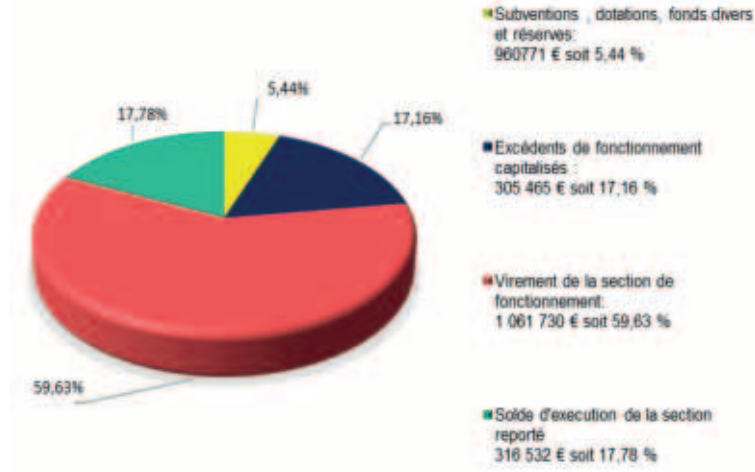
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 037 326 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 677 564 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 780 500 €



Le budget D'INVESTISSEMENT 2022

Les dépenses d'investissement 2022 s'élèvent à 677 564 euros dont 485 249 euros affectés notamment à la relance de tous nos projets importants du mandat (école, périscolaire, atelier municipal, bibliothèque) mais aussi pour l'acquisition de matériel informatique et d'engins pour l'entretien et les espaces verts.

LA DIMINUTION DES RECETTES

Notre Commune est confrontée à de lourdes diminutions de recettes depuis 2017, qui s'additionnent à des manques à gagner plus importants encore.

Dans cet article nous vous expliquons la réalité de cette baisse continue dont l'origine réside dans les dotations de l'Etat qui se réduisent comme une peau de chagrin, par la non-compensation intégrale de la taxe d'habitation, et par la diminution des aides de l'Eurométropole.

Le retard de réalisation du projet des Terres du Sud a aussi un impact considérable comme vous le savez.

La DGF : 90 000 euros par an de moins*

L'aide de l'Etat aux communes instituée par l'Etat dans les années 1960 pour participer à l'aménagement du territoire, a été remise en cause dès 2014, par touches successives annuelles, avec un résultat final dévastateur pour nos finances.

Ainsi elle était de 115 585 euros en 2010 pour s'établir à 25 472 euros en 2022. Il s'agit désormais d'un manque à gagner de 90 000 euros par an, soit presque 10 % de nos recettes annuelles.

L'effet cumulé s'élève à 540 093 euros depuis 2014.

La non-compensation complète de la taxe d'habitation : 50 000 euros par an de moins*

L'Etat s'était engagé à compenser intégralement la suppression de la taxe d'habitation, recette principale des communes. Force est de constater qu'il n'en est rien.

Ainsi nous avons perdu plus de 50 000 euros avec effet dès 2021 ; nous ne rattraperons plus jamais cette différence, car la règle est figée.

La Dotation de Solidarité communautaire : 3 000 euros par an de moins*

En vingt années la contribution de l'Eurométropole passera de 57 000 euros à zéro euro. Quatre années se sont déjà écoulées.

Le manque à gagner des Terres du Sud : 170 000 euros par an de moins

L'impossibilité de réaliser notre seul lotissement acté en 2014, fait perdre à la commune chaque année 170 000 euros de recettes depuis 2018, date prévisionnelle d'arrivée des nouveaux habitants dans les 130 logements prévus.

Au mieux, nous les accueillerons en 2024, soit avec 6 années de retard. C'est donc plus de 1 million d'euros définitivement perdus.

Pire encore, la réforme de la taxe d'habitation étant passée par là, la compensation datée de 2018 ne s'appliquera pas sur ces 130 logements, ce qui engendrera une perte récurrente et définitive de 100 000 euros par an.

Quel impact sur le budget de la Commune ?

Un budget annuel de 1,1 million au lieu de 1,43 million.

Dans une logique budgétaire où rien n'aurait changé depuis 2014, les recettes annuelles de notre commune s'élèveraient en 2022 à 1 260 000 euros (réintégration des pertes liées aux réformes décidées par l'Etat) et à 1 430 000 euros (réintégration des réformes de l'Etat et manque à gagner des Terres du Sud additionnés) contre un budget primitif 2022 de 1 110 000 euros.

C'est ainsi ! On ne peut que constater ensemble que la gestion communale est complexe et soumise aux seules décisions de l'Etat qui nous ont prises à contre-pied ces dernières années. Mais, il arrive aussi que des blocages locaux ont des conséquences lourdes que l'ensemble de nos citoyens ne mesurent pas forcément.

Une conséquence logique aurait voulu que nous augmentions la part communale des impôts fonciers. Nous ne le ferons pas !

Vous aurez compris que la commune aurait dû prendre une décision finale : augmenter la taxe foncière dès cette année 2022.

Mais cela n'est pas envisageable moralement dans ce contexte national et international lourd alors que tout augmente.

Nous ferons le dos rond en attendant d'accueillir nos nouveaux habitants en 2024 dans les Terres du Sud et aussi de voir arriver les futurs habitants des collectifs en cours de construction dans les semestres à venir.

Cela explique aussi la motion prise par la commune contre la forte augmentation des impôts locaux par l'Eurométropole, qui est une dérive du principe même de la répartition de la taxe foncière entre communes et Eurométropole.

* Tableaux page 4

LES TERRES DU

Le seul et unique

*Une Commune verte,
naturelle et agricole.
Une Commune protégée
par sa ceinture verte.*

La genèse

Il aura fallu 8 années au total depuis la décision prise en conseil municipal le 4 juin 2014 de réaliser notre seul et unique lotissement, pour enfin pouvoir démarrer les travaux d'aménagement des Terres du Sud début mars. Avec près de 10 recours, tous rejetés par les tribunaux (dont la DUP, le permis d'aménager et autres procédures), **la dernière décision a en effet été prise par la Cour d'Appel de Colmar le 10 février 2022 par la reconfirmation définitive du prix de l'are à 7 500 euros, contre 40 000 euros demandés par les propriétaires fonciers.**

Tout commentaire est donc superflu sur l'ensemble de ces procédures vouées à l'échec mais dilatoires, car il suffit de comprendre qu'aucun point d'accord n'aurait jamais pu survenir entre Nexity Foncier et les propriétaires, quand les exigences des seconds étaient aussi éloignées de la réalité, les rendant donc inacceptables. Tout se résume à cela.

Il n'était donc pas nécessaire de politiser la vie communale à outrance et de mettre en péril les projets phares, alors que les tribunaux avaient été saisis et qu'il suffisait de s'y conformer le moment venu, car notre justice est celle d'un Etat de droit qui rend toute action légitime et suffisante par essence même.

Mais tout cela aura fait perdre beaucoup d'argent à la commune et aura bloqué des projets très importants ; seule la réalisation de l'Espace Nieder' a pu être sauvée in extremis, grâce à la virtuosité financière dont nous avons fait preuve. Car il s'agissait d'un tout, juxtaposant habitat, sport et culture et accès cyclables, piétons et véhicules.



SUD, ÇA Y EST !

projet urbain

La fin de l'histoire et son épilogue

Les travaux ont commencé. Les Terres du Sud sont l'avenir de la commune, qui donne des perspectives à nos petits commerces, à notre secteur de santé, à notre école, à nos associations et enfin à tous nos projets communaux destinés à continuer d'améliorer encore nos services à la population, dans un contexte de diminution très importante de nos recettes budgétaires.

Il s'agit du seul et unique projet d'urbanisation de la commune qui atteindra ainsi le seuil de 2 000 habitants à l'horizon 2025, point d'équilibre démographique pour les deux décennies à venir.

Et Niederhausbergen restera un village rural et urbain à la fois, protégé par une ceinture verte, naturelle et agricole, immuable, car protégé de toute construction nouvelle par notre plan local d'urbanisation voté en 2011. Voilà tout l'enjeu de notre politique d'urbanisme, qui a été notre fil conducteur depuis deux mandats autour d'une vraie vision à moyen et long terme pour notre village, celle d'un village dans la ville !

Nous aurons le grand plaisir d'accueillir près de 130 familles nouvelles.

Nous avons tous été contents de venir habiter un jour à Niederhausbergen, car des projets immobiliers y sont nés et partager raisonnablement notre village est le juste retour des choses.



*Bienvenue aux
130 familles qui nous
rejoindront en 2024/25*



NIEDERHAUSBERGEN LABELLISÉE

commune sportive du Grand Est

Notre commune s'est vue décerner le label de Commune Sportive du Grand Est par le Comité Régional Olympique et Sportif, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 18 mars 2022 à l'Espace Nieder'.



M. le Maire avait convié à cette cérémonie les président(e)s des associations impliquées toute l'année dans l'animation du village à partager ce titre honorifique remis par M. Yves Hermann, président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Il a rappelé que ce label met en lumière le travail de longue haleine qui a été réalisé par la commune depuis de nombreuses années au profit du sport sous toutes ses formes.

Ainsi tous les équipements et aménagements réalisés sur plus d'une décennie, ont permis d'obtenir ce label.

Et de rappeler qu'au-delà de la cerise sur le gâteau qu'est l'Espace Nieder', ce sont bien le Jardin des Coteaux, le Schwemmi (terrain multisports) ouvert à tous, l'aménagement et la sécurisation du stade municipal, la politique du 100% cyclable intra et extra muros, les animations proposées par la commune (olympiades des jeunes, parcours du cœur, forum des associations, ouverture des équipements aux écoles, etc.) qui ont validé ce ticket gagnant.

Il a remercié les acteurs associatifs de leur dévouement et leur bénévolat pour faire vivre les équipements dédiés et les a remerciés pour cette implication de tous les instants.

Le maire conclura que l'addition des investissements faits pour tous, pour les écoles et pour nos associations sportives, ont participé à convaincre le comité olympique régional d'attribuer à Niederhausbergen ce label.

Ce label fait echo au label « village ludique et sportif » obtenu pour les périodes 2010-2013 et 2014-2017, label qui n'est plus décerné depuis lors.

Il importe que tous les habitants en profitent, à titre personnel ou en tant que licenciés. Une belle réussite pour notre village et un honneur partagé avec tous nos habitants.



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES COMMUNES

Le Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est (CROSGE) et la Région Grand Est souhaitent mettre en valeur l'engagement important des communes dans le soutien qu'elles apportent à la pratique sportive. C'est en effet au plus proche des pratiquants et des dirigeants, à l'échelon communal, que s'exprime l'attachement de notre société au sport, à ses valeurs, au lien social qu'il génère et au bien-être qu'il procure.

Objet de la charte

La charte décrit succinctement les actions à engager pour que les communes signataires puissent être labellisées « COMMUNE AU VILLE SPORTIVE GRAND EST ».

En vertu de cette charte, les communes s'engagent à :

- ✎ reconnaître la fonction sociale du sport en facilitant les initiatives qui ont pour but, sur tous les terrains, de lutter contre l'exclusion;
- ✎ développer et promouvoir les activités physiques et sportives au sein de la commune en partenariat avec le mouvement sportif local;
- ✎ soutenir le gouvernement du sport pour conduire les politiques sportives de manière durable et socialement responsable et promouvoir la contribution du sport aux politiques de développement durable;
- ✎ impulser une politique de modernisation et de maintenance des équipements sportifs, les rendre plus accessibles (accès, transport) et agir pour améliorer la qualité et la cohésion des aménagements qui sont développés;
- ✎ faire vivre la dynamique et la réflexion sportive tout au long de l'année en fédérant les acteurs sur le territoire;
- ✎ apporter leur concours au développement du sport de haut niveau;
- ✎ mettre en œuvre avec le mouvement sportif un programme annuel de sport pour la réussite d'une bonne année.

le 24 juin 2024

Grand Est
Département de la Moselle

Signature du Maire
de Houg
Jean-Luc WELTZIG



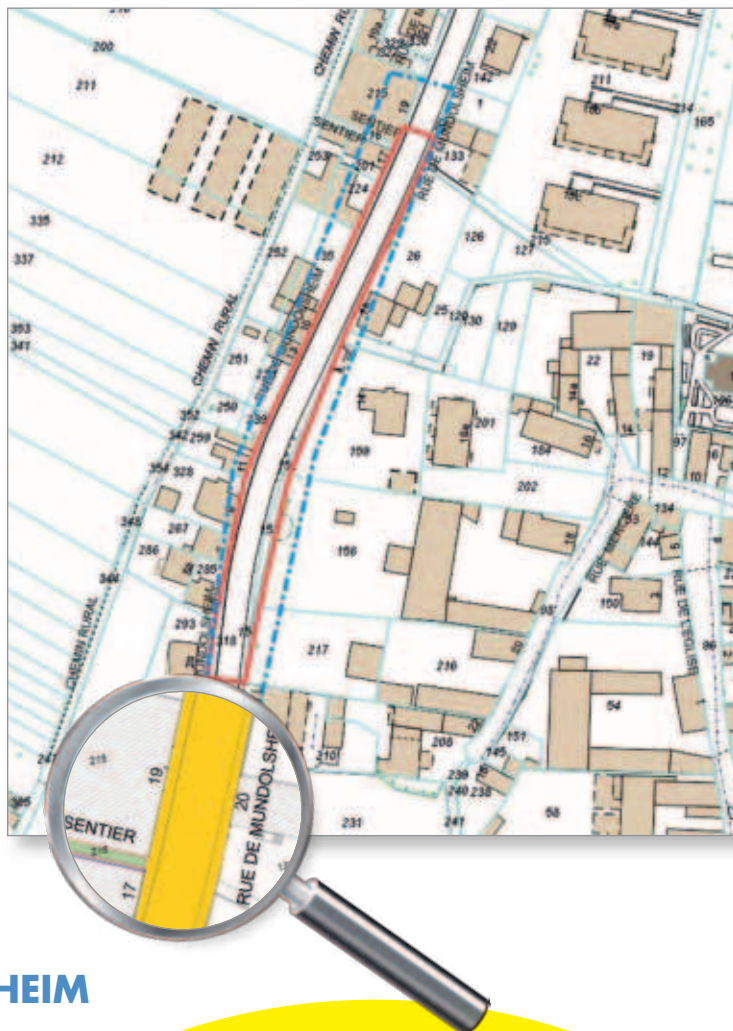
ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DE MUNDOLSHEIM

Suite aux travaux de construction de l'immeuble SCI Ruche (8 rue de Mundolsheim), la commune a souhaité réaménager la voirie pour faciliter le stationnement existant par un élargissement de la route et faciliter ainsi les croisements de véhicules, en supprimant les risques d'accrochage des véhicules garés le long de la route. Les travaux vont être réalisés par l'Eurométropole de Strasbourg.

Ce réaménagement est décomposé en trois étapes :

- réduction du trottoir afin d'élargir la chaussée de la rue de Mundolsheim,
- sécurisation des places de stationnement avec la reprise du trottoir au droit du n° 9 pour éviter le stationnement à cheval sur le trottoir,
- mise aux normes des arrêts de bus « Niederhausbergen Centre » de la ligne 75 de la CTS.

Les travaux de réaménagement sont prévus en septembre 2022.



CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE AU DROIT DU 17 RUE DE MUNDOLSHEIM



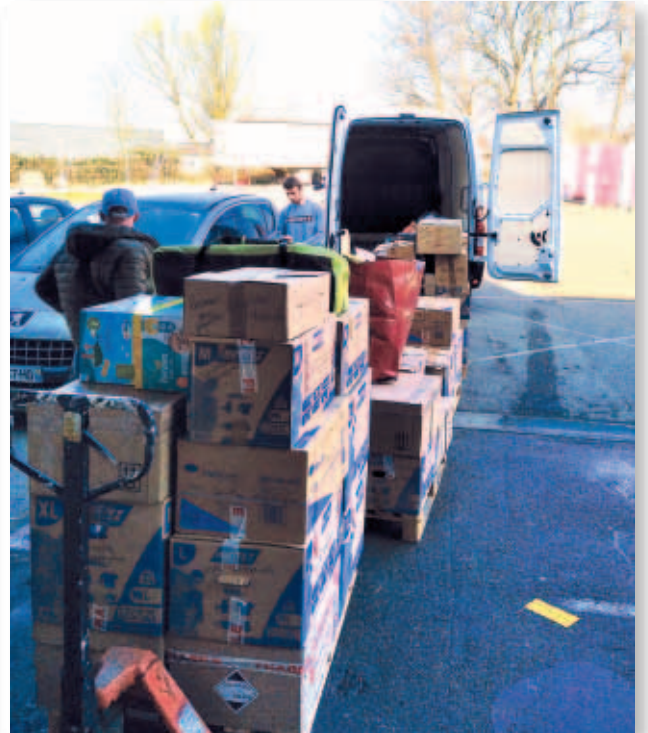
Avec 100% de déplacements doux intra et extra muros, Niederhausbergen proposera un nouveau cheminement doux dès la fin de l'année 2022. Il sera possible de rejoindre la liaison douce Mittelhausbergen / Niederhausbergen / Mundolsheim depuis le centre-village.

PLAN VÉLO 2021/2026



COLLECTE UKRAINE des 9, 12, 16 et 19 mars 2022

Organisé par la Mairie, cet élan de solidarité s'est concrétisé par une belle participation : 124 personnes ont contribué, par leurs dons, à remplir les cartons pour l'Ukraine, dans le respect des consignes de collecte données, volontairement ciblées et donc limitées. Merci pour votre générosité.



SYNTHÈSE TRANSPORTS EN COMMUN

En moyenne, un quart de nos déplacements font moins de 1 km ! Pour respecter l'environnement, pourquoi ne pas privilégier les transports en commun ? Niederhausbergen est desservi par le réseau CTS.

La ligne 75 dessert au Nord l'arrêt Mundolsheim, Parc/Vendenheim, Mairie/Eckwersheim, Hippodrome.

Au Sud, le terminus de la ligne 75 s'effectue aux Halles (boulevard Sébastopol) sans arrêt intermédiaire entre le carrefour de l'Europe et le centre-ville de Strasbourg, en empruntant la M35 (anciennement A35).

Ainsi, en 1/4 d'heure, vous pouvez relier le centre-ville de Strasbourg !

Actuellement, un bus 75 circule, selon l'heure, toutes les 30 minutes ou toutes les 60 minutes.

Et une amélioration se profile à l'horizon pour le plus grand bonheur de tous à partir de début septembre !



FLEX'HOP : LA SOLUTION ALTERNATIVE

Pour permettre une plus grande liberté aux utilisateurs, la CTS a mis en place, un service de transport en commun flexible sur réservation, en complément des lignes régulières connues : Flex'hop.

Ces minivans blancs de 9 places, tous électriques desservent déjà 13 communes autour de Strasbourg depuis novembre 2019 et permettent de faire le lien avec des communes jusque-là éloignées pour la plus grande joie des utilisateurs. Aux dires de ces derniers, Flex'hop est un excellent moyen de rejoindre des destinations mal desservies, sans repasser par le centre-ville de Strasbourg !

Mais les réservations restent parfois très difficiles à obtenir.



BIBLIOTHÈQUE LE NAUTILUS



Le mois de JUIN commence juste après la fête des mères.
 Le mois de JUIN annonce la fin de l'année scolaire.
 Le mois de JUIN annonce les vacances non scolaires,
 pour ceux qui peuvent faire des escapades temporaires.
 Le mois de JUIN est le mois des lectures volontaires
 et la Bibliothèque en sera un bon repaire.
 Nous vous y promettons par ailleurs, un accueil solaire.

Informations :

- Pour préparer votre venue à la bibliothèque, vous pouvez désormais consulter le catalogue en ligne sur <https://bibliotheque-niederhausbergen.fr>.
- Sur le site vous pourrez faire des recherches pour trouver les livres qui susciteront votre intérêt.
- Chers parents, sachez que les enfants non encore scolarisés, bénéficient très tôt d'une inscription gratuite qui vous permettra de leur prendre des livres appropriés (et qui plus est, gratuite jusqu'à l'âge de 16 ans).
- Nous sommes heureux d'accueillir depuis 2 mois environs, une nouvelle bénévole parmi nous : Christine Scopetta.

Les bénévoles du Nautilus : Bilger Marie-Paule, Ehrhardt Irène, Guterl Sylvie, Herzog Liliane, Hetzel Marie-France, Llamas Gaby, Perrinel Claudine, Respaud Marie-Odile, Christine Scopetta, Zezy Monique et notre responsable informatique, Guterl Patrick.

Concours de fleurissement

« Si vous possédez
 une bibliothèque
 et un jardin,
 vous avez tout ce
 qu'il vous faut »
 Cicéron

« Planter
 un jardin,
 c'est croire
 en demain »
 Audrey Hepburn

Le jardin inspire... et pas seulement les célébrités ! Il suffit de circuler à Nieder pour constater que chacun aime à s'entourer de verdure fleurie, encore plus après les périodes difficiles des confinements...

C'est une chance de pouvoir communier avec la nature ! et de contribuer à la qualité de vie de tous.

Le concours de fleurissement et d'aménagement paysager organisé par la municipalité se déroulera de la façon suivante : les candidats seront sélectionnés par le jury qui passera dans les rues ou venelles (cheminements doux) avant le 31 juillet, pour noter les fleurissements et aménagements paysagers visibles depuis l'espace public, sans inscription préalable.

Le règlement détaillé du concours est affiché en Mairie et disponible sur www.niederhausbergen.fr

CATÉGORIES	EXTRAIT DU RÈGLEMENT	
<p>① Maisons avec jardin</p> <p>② Maisons sans jardin, appartements avec balcon ou terrasse</p>	<p>Art 2 : Le concours est réservé aux habitants de Niederhausbergen, à l'exception des professionnels de l'horticulture.</p> <p>Art 3 : Les 3 gagnants des premiers prix de 2021 ne pourront pas concourir en 2022, mais pourront faire partie du jury 2022 s'ils en expriment le souhait auprès de la Mairie ☎ 03 88 56 20 00.</p> <p>Art 4 : Le concours comporte 3 catégories :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jardins fleuris 2. Balcons fleuris 3. Terrasses paysagères et / ou fleuries 	<p>Art 5 : Le passage du jury se fera avant le 31 juillet pour noter les catégories définies ci-dessus.</p> <p>Art 6 : La notation attribuée par le jury tiendra compte des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Aspect général ● Ampleur du fleurissement ● Harmonie et contraste des couleurs ● Diversité et choix des végétaux ● Présence de plantes vivaces ● Limitation de l'arrosage

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 17 MAI 2022

Ils se sont réunis pour la 4^e et dernière fois de leur mandat (décembre 2020-juin 2022).
12 enfants sur 16 partiront au collège à la rentrée en septembre... Merci à nos petits élus.
De nouvelles élections auront lieu pour les remplacer.



Très concernés par la protection de notre planète et de notre village, l'écologie et l'impact des comportements sur leur qualité de vie future les préoccupent et ils vont encourager leurs parents à avoir des pratiques vertueuses à cet égard :

- Ils approuvent la mise en place de la collecte des déchets alimentaires, savent situer les bornes et le mode d'emploi des bioseaux. La méthanisation et les débouchés des biodéchets recyclés n'ont plus de secrets pour eux !

- Avec l'installation d'un potager par la commune au périscolaire, ils vont jardiner et ils seront champions pour donner les noms des espèces mises en place et, promis, mangeront davantage de légumes !

- Du 13 au 17 juin, ils sont partants pour le challenge « Tous à l'école à vélo » : moins de voiture, plus de vélo, pour les grands comme les petits !

- C'est avec enthousiasme qu'ils ont prévu de participer à la journée « Nettoyons la nature » le samedi 24 septembre pour ramasser les déchets sur le ban communal.



- Mais là où l'accord est non seulement général, mais dépasse de loin en décibels tout ce qui a précédemment été évoqué comme propositions d'actions, c'est à la seule mention du mot « Olympiades »... Tous brûlent de la même flamme (olympique, bien sûr) pour renouveler leur participation en juin 2022 !
Parents, réservez la date du samedi 25 juin à l'Espace Nieder !

Ce sont leurs dessins qui accompagnent votre Nieder'Infos et illustrent leur engagement.





MS/GS - Mme Frankhauser



PM/MS - Mmes Beaupaire et Dietrich

CHASSE AUX ŒUFS

La Mairie a organisé la chasse aux œufs pour les écoliers de la commune. Deux élèves ont animé cette journée et accueilli toutes les classes, heure par heure, accompagnées par leur enseignante. La chasse aux œufs... Et oui, qui, du lapin, de la cloche ou de la poule sème les œufs dans les jardins à Pâques ? A Nieder, ce sont les cigognes ! Reportée pour cause de météo exécrable, sur demande des cigognes elles-mêmes, cette chasse s'est déroulée le jeudi 28 avril.

Heureusement que les cigognes ont beaucoup pondu cette année, il restait des œufs après que Pâques soit passé... Les enfants des écoles ont quitté leurs bancs pour une balade en plein air à la poursuite des œufs colorés : recueillis dans un panier, les œufs ont été échangés contre un beau lapin en chocolat de notre pâtisserie boulangerie, lapin distribué à chaque enfant. Et la tradition a bien été respectée, tout le monde s'est donné à fond, courses, galopades et cris de joie ont animé notre jardin des Coteaux.



CE2/CM1 - Mme Desmarquets



CM1/CM2 - Mme Siragand et M. Stephanus



CP/CE1 - Mme Hardouin



CE1/CE2 - Mme Daniel

JARDINS FAMILIAUX



15 jardins jouxtant le cimetière vont permettre une production familiale potagère de proximité.

Une cérémonie toute simple mais ô combien symbolique a réuni les personnes inscrites auprès de la Mairie pour bénéficier de cette attribution qui s'est faite par tirage au sort.

Monsieur le Maire a décrit le projet et sa mise en œuvre, projet attendu par nos jardiniers amateurs, concrétisé par une convention individuelle très détaillée, entre donneur (la commune) et récepteurs (les jardiniers), qui prévoit que les obligations réciproques devaient être acceptées pour cette mise en service.

L'eau et les outils de jardin sont mis à disposition par la commune et les parcelles encloses ont commencé à être mises en culture malgré un printemps tardif et frais : gageons que cette nouvelle communauté de jardiniers ne tardera pas à partager ses secrets de culture !

LE POTAGER DU PÉRISCOLAIRE

La Commune a réalisé un jardin potager dans l'enceinte de l'école. Ce sont les enfants du périscolaire, encadrés par leurs animateurs, qui donneront vie à cette parcelle.

Une excellente manière de s'intéresser aux fruits et légumes et de s'initier aux circuits courts.



COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Une nouvelle aventure commence, c'est passionnant !

Objectif Z (Zéro Déchets), c'est l'opportunité à saisir pour changer nos habitudes individuelles. C'est aussi un élan collectif pour faire converger toutes nos énergies vers un objectif commun : réduire la production de déchets, stopper le gaspillage et faire de nos déchets, une ressource.

Objectif 2025

65 % des déchets que nous produisons devront être valorisés à l'horizon 2025 (recyclage, valorisation organique, méthanisation...)

La mise en place dans notre commune pilote des 5 bacs de collecte des déchets alimentaires et du système (bioseaux et sacs papier) pour acheminer nos déchets est terminée.

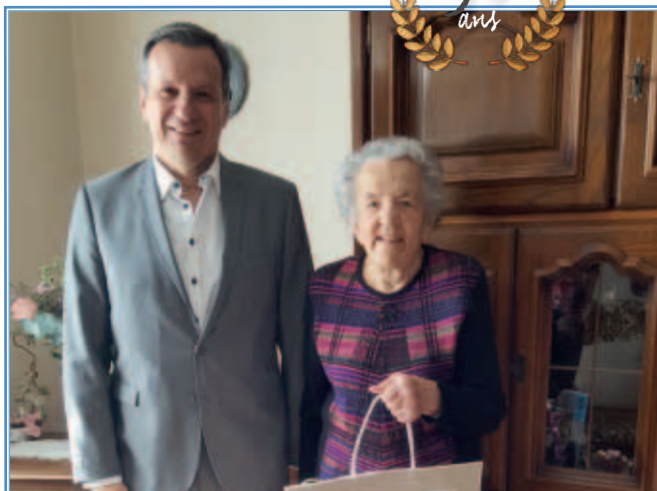
1/3 de nos déchets poubelle bleue sont des déchets alimentaires : transformés en engrais naturel et en énergie renouvelable par le centre de méthanisation d'Oberschaeffolsheim, ils contribueront grâce à votre tri judicieux et soigné à une planète plus verte et écoresponsable.

A nous de jouer !

En cas de doute : info déchets 03 68 98 51 90



90
ans



Le 13 mars 2022, Madame Erna CLOR a fêté ses 90 ans.

90
ans



Le 25 avril 2022, M. Raymond DACHET a fêté ses 90 ans

85
ans



Le 2 mai 2022, M. François SCHNEIDER a fêté ses 85 ans.

80
ans



Le 18 mai 2022, Mme Frieda HOFFER a fêté ses 80 ans

90
ans



Le 15 mars 2022, M. Joseph LANTZ a fêté ses 90 ans.

Noces de
Palissandre



et le 4 mars 2022, Mme Mariette et M. Joseph LANTZ ont fêté leurs Noces de Palissandre

LES TALENTS DE NIEDER'



NOMS DES ARTISTES

PEINTURES

Luc DORNSTETTER
Léonard GAUGLER
Sylvie GUTERL
Agnès PFEIFFER
Michel SCHUMACHER
Jacques STAINÉ

CÉRAMIQUE

Marie-Christine DEPIESSE
Mauricette MEYER

PEINTURES-CÉRAMIQUE

Francine SEILLER

STYLOS

Jean-Jacques DAEFFLER

BIJOUX

Karen GARCIA

CROCHET

Ayse OZBAY

OBJETS PÉDAGOGIQUES

Gérard SIEGEL

TAPISSERIE

Fernand MEYER

PHOTOGRAPHIE

Julien BILLERACH

Daniel LAMBERT

AUTRICE/ÉCRIVAINNE ET TABLEAUX

Yo TUERLINX-ROUXEL





ORGANISÉ À NOUVEAU, NIEDER A DISTINGUÉ LES TALENTS DE LA COMMUNE !

LES 5 ET 6 MARS PLUS DE 500 PERSONNES SE SONT PRESSÉES DANS LA SALLE DE L'ESPACE NIEDER' AMÉNAGÉE POUR FACILITER LA DÉCOUVERTE DES UNIVERS EXPOSÉS.

DE NOMBREUSES PHOTOS, DES BIJOUX MAIS ÉGALEMENT ET POUR LA PREMIÈRE FOIS, DU CROCHET !

SÉDUITS, LES VISITEURS ONT PU DIALOGUER AVEC LES CRÉATEURS ET MESURER LA RICHESSE DE LEUR PROPOSITION ARTISTIQUE.



MONSIEUR LE MAIRE A RENDU UN HOMMAGE APPUYÉ À BRIGITTE BEGUINOT ÉPOUSE METZGER (1967-2021), DISPARUE L'ANNÉE DERNIÈRE. ELLE AVAIT PARTICIPÉ À CHACUNE DES ÉDITIONS DEPUIS 2009.

ET SI DEMAIN, VOUS FAISIEZ ÉGALEMENT PARTIE DE LA SÉLECTION ? QUEL QUE SOIT VOTRE TALENT, VENEZ LE PARTAGER !

17 ARTISTES ONT PARTICIPÉ À CETTE BIENNALE 2022 ET 7 NOUVEUX TALENTS ONT EXPOSÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS.

FÊTE DES AÎNÉS 19 FÉVRIER 2022



Le Maire avait promis d'organiser cette fête, dès les contraintes sanitaires levées.

Reporté plusieurs fois, ce moment convivial est toujours apprécié par nos aînés. Ce moment de retrouvailles particulièrement attendu du fait de son annulation les 2 années précédentes, a renoué avec la tradition, même si son positionnement dans l'année se situait plus à carnaval qu'à Noël !



C'est en musique, avec Charlotte et son musicien de père, que le repas s'est déroulé, un déjeuner concert, les déplacements étant encore masqués... Traditionnellement, le repas a été cuisiné par notre famille Bruckmann et a été très apprécié, le service étant assuré par les élus, traditionnellement aussi !

LES PARCOURS DU CŒUR

La Mairie a organisé les Parcours du Cœur, après une année blanche. Des dons ont été collectés au projet de la Fédération Française de Cardiologie.



Nieder a du cœur !

... et l'a prouvé le dimanche 27 mars : sous un soleil radieux, plusieurs parcours, à pied, en vélo ou en trottinette ont permis à tous de profiter en famille du renouveau de la nature en empruntant cheminements doux, sentiers, venelles, traverses et pistes cyclables qui sillonnent notre environnement communal.

150 participants ont été dénombrés. La commune avait sollicité l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hausbergen et le Football Club de Niederhausbergen qui ont proposé tartes flambées et rafraîchissements sur le parvis de l'Espace Nieder'.

A l'intérieur, le stand départ, tenu par les élus, offrait des « goodies » et surtout la possibilité de faire un don pour l'Association Française de Cardiologie, associée à la manifestation.

Les Donneurs de Sang avaient un stand, et étaient ravis d'afficher de très bons résultats de collecte sur les Hausbergen.



Les Secouristes Sauveteurs de la Robertsau, présents pour enseigner les gestes qui sauvent, ont suscité beaucoup d'interrogations et d'intérêt en faisant pratiquer massages cardiaques et usage du défibrillateur, sous l'œil vigilant de notre médecin, Dr Sophie Wendling.

Nous avons aussi associé l'Eurométropole de Strasbourg à cette démarche d'hygiène de vie qui a délégué deux de leurs chargées de mission pour expliquer la mise en place et le fonctionnement des bornes de collecte des déchets alimentaires, bientôt en place à Nieder, ainsi que les consignes de tri en général. Un vif intérêt et une curiosité ont permis des échanges productifs et ont ajouté leur complément à cette matinée.

Merci à vous tous, acteurs de la bonne santé !

DÉCORATIONS DU VILLAGE





ON S'ÉTAIT DIT : LE PREMIER VILLAGE D'ALSACE OÙ IL FAIT BON VIVRE, C'EST UN PEU GRÂCE À NOUS AUSSI !
ALORS ON N'A PAS HÉSITÉ, ON S'EST EXPOSÉS DÈS LE 1^{ER} AVRIL, ÇA VOUS PARLE... ?
LE 2 AVRIL, LA NEIGE, LE GEL, LE VENT, LE FROID, BREF UN TEMPS À RESTER AU CHAUD ! MAIS ON A RÉSISTÉ !
NOUS, LES DÉCORATIONS DE PRINTEMPS, ON A TENU À RÉJOUIR NOS HABITANTS ET À GARNIR NOS LOGES EN ATTENDANT LES FLEURS...



FOOTBALL CLUB NIEDER



Le F.C.N à 70 ans, toujours aussi dynamique, compte à ce jour 331 licenciés ; la convivialité et le bien vivre ensemble sont les maîtres mots de notre président Lucien Huck.

Nos équipes seniors viennent de remporter 2 victoires importantes pour le maintien à leurs niveaux qui est très important pour le club. Il reste encore 4 matchs pour finir la saison.

La section jeunes a organisé son traditionnel stage foot du 19 avril au 22 avril avec la participation de 36 jeunes, encadrés par 8 éducateurs diplômés. Le soleil était de la partie pendant ces 4 jours de stage. Une sortie ludique avait été programmée le mercredi après-midi où tout le groupe a visité la maison du pain d'épices Fortwenger. Le stage de foot s'est terminé par la remise d'un diplôme, d'une médaille, d'une écharpe et d'une gourde floquée du logo du Racing, en présence de différentes personnalités du district d'Alsace et de notre maire, autour d'un verre de l'amitié et clôturé d'une très belle soirée tartes flambées.

Le F.C.N. a organisé 5 demi-journées d'initiation et découverte au football, pour la grande section maternelle et les classes de l'école primaire du village, encadrées par des éducateurs diplômés et bénévoles.

La préparation de la nouvelle saison a débuté, n'hésitez pas à vous renseigner sur les différentes formalités et d'inscription pour votre enfant, par mail au fc.niederhausbergen@free.fr, ou auprès du président de la section jeunes Jean-Michel Wolff ☎ 06 27 42 58 42.

A l'occasion de notre 70^{ème} anniversaire tout le club est en effervescence pour préparer un programme à la hauteur de l'événement. Jeudi 26 mai a eu lieu le tournoi des jeunes avec la participation de 180 joueurs.

Samedi 4 juin a eu lieu la journée foot féminin avec l'ouverture faite par nos équipes U13F et U18F féminines suivi du match de gala : Racing Club de Strasbourg Alsace U19 féminines qui évolue en championnat de France contre les seniors féminines de Haguenau.

Cerise sur notre gâteau d'anniversaire :

Match de propagande seniors masculin samedi 20 août à 17h. Sarre-Union national 3 contre le F.C. Soleil Bischheim régional 1 Venez nombreux nous soutenir, restauration et convivialité seront assurées sur place.



La pause estivale approchant, le club se projette désormais sur la saison 2022/23 et accueille les nouveaux licenciés souhaitant rejoindre le club.





Dimanche 15 mai, 14 clubs d'arts martiaux représentés, toutes disciplines confondues se réunissaient pour un stage de self-défense et karaté à Niederhausbergen.

À l'initiative du Budo-Kai Niederhausbergen, la ZID Alsace Karaté et Disciplines Associées et son président Patrick Laufenburger s'est jointe à l'organisation de ce stage gratuit, ouvert aux licencié.e.s d'arts martiaux. Près de 55 personnes sont venues découvrir et partager ce moment autour de Emmanuel Labouebe, 7e Dan de Karaté, Haut-Gradé d'Alsace et de Philippe Galais, 7e Dan, directeur technique France de Nihon Tai Jitsu.

« Nous avons été honorés de recevoir Emmanuel et Philippe pour un même stage », explique Jean-Claude Deconinck, président du Budo-Kai Niederhausbergen. « D'avoir partagé leur enseignement et leurs connaissances n'a fait que confirmer que les arts martiaux sont bel et bien un art et une philosophie utile au quotidien » continu Claude Neff, 5e Dan de Goshin-Jutsu et directeur technique. En effet, avec le temps et la pratique, les réflexes permettent de développer les bons gestes et la bonne attitude contre un agresseur.



Cette matinée a débuté avec un petit déjeuner offert par le club, puis un mot de bienvenue du maire de la commune, Jean Luc Herzog. Philippe Galais a ensuite enseigné des techniques simples et accessibles de self-défense, avec une pédagogie fluide et des explications par la démonstration. Puis Emmanuel Labouebe a repris les bases du karaté, ce qui a permis de comprendre que l'équilibre peut être rompu à tout moment, contrairement à une bonne stabilité, commune à tous les arts martiaux. Le stage s'est terminé par un repas préparé par le FC Niederhausbergen.

Les enseignants et les élèves du club ont apprécié ces instants de partage techniques. « Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur qui a fait de ce stage exceptionnel, une réussite », termine Jean-Claude.

Plus d'informations

Jean-Claude Deconinck : 06 74 41 74 52

www.budo-kai.fr

Facebook et Instagram : Budokai_nieder

GOSHIN-JUTSU

Lundi et mercredi de 19h30 à 21h

SELF-DÉFENSE

2 dimanches par mois de 10h à 11h15

FORTS TROTTERS



Les Courses de la Colline

Les Forts Trotters et l'ASES (Association Sportive d'Electricité de Strasbourg) ont organisé le 30 avril, leur 7^{ème} édition des Courses de la Colline.

Lors de cet événement majeur dans la vie de l'association, ce sont 350 coureurs et marcheurs qui se sont affrontés lors des trois épreuves proposées.

Une partie des bénéfices sur les inscriptions a été reversée à l'association Vue d'Ensemble qui va recevoir un chèque de 1400 euros.

Merci aux coureurs pour nous avoir offert ce beau spectacle sportif et aussi aux 80 bénévoles présents ce jour là.

Côté sportif

Vous pouvez toujours nous rejoindre.

- Pour la marche nordique le lundi et le vendredi.
A la rentrée de septembre un nouveau créneau sera proposé aux membres.
- Pour les randonnées les dimanches ou les jeudis
- Nouveauté : le mercredi matin, nous proposons une séance de marche rapide.

Retrouvez notre programme sur

<https://lesfortstrotters.wordpress.com/programme-2021-2022>

Rejoignez nous !

Faites vous connaître par mail à : lesfortstrotters@gmail.com



Retrouvez notre actualité : <https://lesfortstrotters.wordpress.com/>
<https://www.facebook.com/fortstrotters.nieder>
<https://wordpress.com/view/lescoursedelacolline.wordpress.com>

JUDO CLUB



Vous êtes à la recherche d'une activité sportive complète et adaptée pour vos jeunes enfants ? Pensez à l'éveil judo !

Dès 4 ans, l'éveil judo permet aux plus jeunes de découvrir de manière ludique l'équilibre, l'opposition et la maîtrise de leur corps à travers des exercices simples et de petits jeux. Vos enfants pourront se défouler et apprendre le respect d'eux-même et de l'autre. Grâce à des parcours, des ateliers thématiques et des jeux d'opposition, notre professeur Sébastien aidera votre enfant à comprendre et à se familiariser avec son corps et lui enseignera aussi les valeurs du judo comme l'amitié, le respect et l'entraide.

Que votre enfant soit timide ou très dynamique, la pratique de l'éveil judo l'accompagnera dans l'épanouissement de son corps comme de sa tête, grâce à un équilibre entre l'aspect physique, mental et social de la pratique sportive. Le judo est en effet un sport très complet que notre professeur enseigne avec passion, en l'adaptant aux petits dès 4 ans.

Après quelques années de pratique, votre enfant peut devenir un futur champion ou une future championne, comme par exemple, Luna Roecker, qui a commencé le judo à Niederhausbergen !

Assidue, persévérante et compétitrice rigoureuse, Luna s'est qualifiée avec brio pour la coupe de France individuelle minime ! Quelle fierté de voir son parcours et notre Club représenté jusqu'au niveau national !



Alors n'hésitez pas à nous rejoindre dès la rentrée !
À l'Espace Nieder', le vendredi de 17h à 18h.

Renseignements : Audrey Beri ☎ 06 88 23 41 95
club.judo.mundolsheim@gmail.com
www.facebook.com/ClubJudoMundolsheim
www.clubjudomundolsheim.com

NIEDER BASKET

Cela fait maintenant 2 ans que le Club de Niederhausbergen Basket Alsace existe.

Après 2 ans ensemble, certains U7 vont passer à l'étape suivante et intégrer la section U9 à Mundolsheim. D'autres vont continuer avec nous et j'espère que quelques-uns nous rejoindront également en début d'année.



Les progrès des U7 sont importants cette année, ce qui nous a permis de participer avec un franc succès au tournoi U7-U9 de Vendenheim.

Du côté des loisirs et malgré les nombreuses blessures ayant affecté l'équipe, nous serons présents au mois de juin pour le tournoi de Haguenau.

J'en profite pour remercier l'ensemble des membres du club, des joueurs et des parents qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Je vous souhaite à tous un très bon été !



DANCE SWING CLUB



Danser ? C'est s'offrir à tout âge un instant LIBERTE, apprendre à connaître son corps, prendre confiance en soi et surtout s'éclater sur toutes sortes de rythmes. C'est aussi partager ensemble une passion et un apprentissage de techniques, de chorégraphies des danses de salon, des danses sportives, participer à des spectacles de danse pour les plus passionnés et faire de la compétition de danse pour les plus férus.

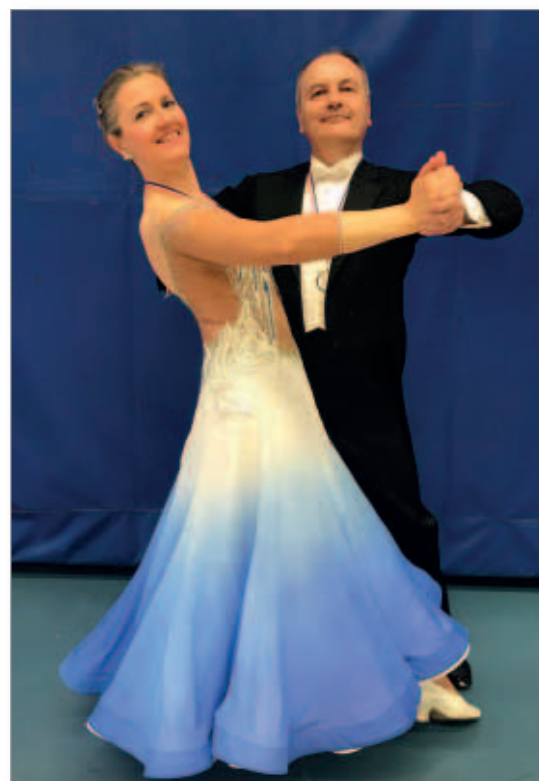


Derniers résultats de nos compétiteurs :

Sylvie et Gilles Trau - 1^{er}
Catégorie Séniors 2/A Standard
Coupe de France 26 mars 2022

Débutants, connaisseurs, danseurs chevronnés, compétiteurs, le DSC vous attend pour de nouvelles aventures.

Et n'oubliez pas...
DANSER C'EST RESTER JEUNE !



Derniers résultats de nos compétiteurs :

Sabine et Jean-Michel LUTZ - 2^{ème}
Catégorie Séniors 3/A Standard
Coupe de France 26 mars 2022

NID'AIR GYM



L'esprit du Sport Santé

Notre Association est fière d'appartenir à une Fédération qui bouge et qui met le sport santé au cœur des actions. Depuis ce début d'année, le Comité Territorial Alsace Sports pour Tous est né de la fusion des 2 départements 67 et 68. Tournée autour de la convivialité, notre association a pu, à nouveau, retrouver ses adhérents en présentiel pour cette saison 2021-2022.

Merci à tous ceux qui nous ont accompagné dans cette saison de reprise pour mettre en place le contrôle sanitaire, merci aux animateurs qui ont repris le chemin de l'Espace Nieder', merci aux adhérents qui nous ont fait confiance. Cette saison s'est déroulée sous de bons auspices avec 176 participants répartis sur 10 cours.

Pour la rentrée prochaine, nous avons de beaux projets dans notre besace pour permettre à tous de nous rejoindre, car nos valeurs sont l'accessibilité, la convivialité, la prévention et l'expertise sportive.

Venez participer aux cours déjà existants comme le pilates, qi gong, cardiomixte et gym tonic et découvrez dès le 12 septembre le réveil musculaire et le body sculpt.

Bonnes vacances à tous
Françoise Stephan, Présidente

Contact 06 82 39 44 59
ou nidairgym@orange.fr

AMERICAN SPIRIT



L'essentiel dans la vie pour tenir son corps en forme, est de bouger le plus possible. Les rythmes entraînants, les pas cadencés, les mouvements répétitifs, la danse tonifie le corps, muscle le dos, améliore la coordination motrice, et stimule la circulation sanguine. Grâce à elle exit le mal de dos et les jambes lourdes.

Il est recommandé de danser 30 à 45 mn pour libérer ces "hormones naturelles du bonheur", du plaisir et de l'euphorie qui agissent positivement sur notre cerveau, une façon ludique d'évacuer tensions et stress du quotidien.

Voilà pourquoi vous pouvez venir nous rejoindre tous les vendredis soirs à l'Espace Nieder'.

Débutants de 19h30 à 20h30 et confirmés de 20h30 à 22h30

Chantal CROUX 06 63 00 81 45
americanspirit67@gmail.com

AMICALE DU 3^{ème} AGE



A noter
L'après-midi récréative
du 13 juillet*
est avancée au
mercredi 6 juillet

*Fête Nationale
organisée par la Municipalité

Tout d'abord, je voudrais en mon nom, ainsi qu'en celui de l'ensemble des membres, m'associer à la peine des familles Rebstock et Diemer suite au décès des maris Jeannot et Georges, membres de notre amicale depuis de longues années.

Petit rôle du comité qui est composé de 9 membres qui se réunit 12 fois l'an et cela chaque premier mardi du mois.

En définitif le but du comité est :
ORGANISER - GERER - ANIMER - NOUER
DES RELATIONS

L'effectif total depuis janvier 2022 est de 72 membres.

L'amicale est inscrite au Registre des Associations au Tribunal d'Instance de Schiltigheim au volume 40 folio n° 82. Actuellement le comité est en préparation d'une sortie et de la fête pour son 45^{ème} anniversaire (l'Amicale a été créée le 16/11/1977).

La cotisation est de 30 euros par personne, elle comprend les après-midi récréatives, fête de Noël, participations aux sorties, fête du 45^{ème} anniversaire.

45 ans déjà ! une fête à ce sujet aura lieu en septembre.

Rappel des activités :

Après-midi récréative : jeux de cartes (skat - rami - tarot - belote) et café, dessert. Les membres qui ne jouent pas aux cartes s'entretiennent sur différents sujets d'actualité. Fin d'année : fête de Noël avec apéro, repas 3 plats, vins, café, dessert.

Les membres vieillissent ou disparaissent et la relève manque ! Les retraités d'aujourd'hui se sentent encore trop "en forme" pour faire partie des "vieux". Cependant les jeunes retraités qui manifestent l'envie de nous rejoindre pour apporter des idées nouvelles, seront les bienvenus.

Bernard Hoenen, Président



SAPEURS-POMPIERS DE HAUSBERGEN

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Hausbergen remercie du fond du cœur les habitants qui nous ont accueilli chaleureusement lors de notre tournée annuelle des calendriers.

Un soutien que nous avons également pu retrouver lors de notre participation aux Parcours du Cœur à l'Espace Nieder' !

Avec la collaboration du FCN pour les rafraîchissements, vous avez pu apercevoir nos équipes à l'action dans leur lutte contre les Flams' !

Ces manifestations qui nous permettent de rester au plus proche de vous et de participer à la vie associative des communes, nous rassemblent et financent des projets pour nos vétérans qui ont secouru la population depuis la création des corps communaux en 1945. Grâce à vos encouragements, les nouvelles recrues savent qu'ils pourront compter sur vous !

À ce propos, notre soirée tartes flambées de septembre change de date (celle du calendrier annonçait le 10 septembre) mais nous sommes trop pressés de vous retrouver ! Alors faisons cela le 3 septembre !

Amicalement
Valentin Schlichtig

LA SORTIE À LA FERME KIEFFER DE LIMERSHEIM



Lundi matin 28 mars, nous sommes allés visiter la ferme Kieffer, à Limersheim, avec la classe des grands. En arrivant, Philippe Kieffer nous a parlé des animaux de la ferme. Nous avons écouté (et essayé de reconnaître leurs cris), nommé les familles d'animaux (mâle, femelle et petits), les habitats où ils vivaient (étable, porcherie, écurie, bergerie...), et la nourriture que les animaux mangeaient. Nous avons vu et nourri des chevaux, des ânes, une vache, des moutons, des chèvres, deux cochons, des poules, des paons et des lapins. Au grenier, nous avons donné du foin aux animaux.



La classe de CP-CE1 de Mme Hardouin et celle de CE1-CE2 de Mmes Daniel et Humbert sont allées à la piscine pendant les mois d'avril et mai 2022. En effet, le « savoir nager » reste toujours une priorité dans les programmes de l'école élémentaire.

Les séances ont eu lieu le mardi et le jeudi après-midi à la piscine de HautePierre. La météo nous a été très favorable : quel plaisir d'aller à la piscine quand il fait beau et chaud !

La première séance a eu lieu le 26 avril et a permis de tester les élèves afin de les répartir dans des groupes de niveaux : le groupe des débutants pris en charge par Mme Humbert, celui des moyens encadré par Mme Hardouin et celui des débrouillés géré par le maître-nageur de la piscine.

Ces treize séances ont été conduites en respectant les cinq paliers de progressivité contenus dans les programmes officiels

(déplacement, flottaison, équilibration, immersion et respiration). Elles ont ainsi permis à chaque enfant de se familiariser avec le milieu aquatique pour arriver à y évoluer en toute confiance, d'apprendre les premières techniques de nage et aussi de perfectionner sa pratique de nage.

A la fin de ce cycle de natation, chaque enfant aura un passeport de natation scolaire qui attestera des compétences acquises. Certains valideront le palier 1 qui consiste à savoir se déplacer sur 15 mètres sans aide à la flottaison et sans appui, à savoir sauter dans l'eau, se laisser remonter, passer sous un obstacle flottant, se laisser flotter

3 à 5 secondes et revenir au bord. D'autres pourront valider le palier 2 qui consiste à se déplacer sur 30 mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui, à savoir sauter ou plonger dans l'eau, passer sous un cerceau immergé, se laisser flotter 5 secondes et revenir au bord.

Nous profitons de cet article pour adresser un grand merci aux parents qui nous ont accompagnés tout au long de ces séances ainsi qu'à la mairie qui a pris en charge les frais de transport. Sans eux, nous n'aurions pas pu nous rendre à la piscine !

Les élèves
de CM1
et CM2

PERMIS VÉLO POUR LES CM1 ET CM2

Les 17 et 20 mai, les 4 CM1 et 17 CM2 se sont rendus au Centre d'Éducation Routière près du Baggersee afin de revoir les règles du code de la route pour les cyclistes et surtout de pouvoir les mettre en pratique sur un petit circuit.

Ainsi, le 1^{er} jour de ce stage, le mardi 17 mai, après avoir revu ensemble les règles du code de la route avec les panneaux de signalisation, les élèves ont pu passer à la partie pratique.

Casqués et en selle, ils ont découvert avec hâte le circuit aménagé à leur taille. Tout y était pour se prendre pour un « grand » : marquages au sol, mini rond-point, panneaux indicateurs (cédez le passage, sens unique, sens interdit...), carrefour et feux tricolores... C'est donc avec une grande excitation qu'ils se sont lancés sur ce circuit. Et heureusement que ce n'était qu'un circuit ! En effet, cette matinée d'entraînement était vraiment nécessaire : les arrêts aux STOP n'étaient pas marqués, les priorités à droite inconnues et inappliquées, les interdictions de tourner non respectées...

Après un pique-nique bien mérité près du lac et à l'ombre des arbres, et après une mise au point sur les dangers de la route et l'obligation du respect du code de la route, le retour sur le circuit fut plus attentif et bien moins dangereux que le matin !

Le 2^{ème} jour, le vendredi 20 mai, fut donc consacré aux différents tests pratiques après avoir passé le test théorique la veille en classe. Concentrés et appliqués, le passage sur le circuit s'est très bien passé dans l'ensemble pour tout le monde malgré la chaleur excessive de ce jour.

Ne reste plus qu'à attendre les résultats. L'animateur n'a rien divulgué lors du départ, la partie théorique restant à corriger encore. Les 19 élèves de la classe qui ont passé les tests obtiendront-ils leur permis ? Affaire à suivre...



MATINÉE DÉCOUVERTE DU FOOTBALL

Le club de football de Niederhausbergen a gentiment proposé à notre classe de moyenne section/grande section une matinée découverte du football. Nous avons accepté cette proposition avec grand plaisir et nous nous y sommes rendus le lundi 16 mai au matin. Les enfants étaient plein d'enthousiasme à l'idée d'aller se défouler sur la pelouse du stade ainsi que de taper le ballon à l'instar des grandes stars du football. La matinée sportive s'est très bien déroulée et a apporté satisfaction à tous. Nous avons apprécié les chips qui nous ont été offertes par le club de Niederhausbergen que nous avons remercié tant pour son accueil que pour le bon déroulement de cette matinée sportive.



L'ARCHITECTURE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV...

La classe de CE2 CM1 a réalisé des plans de jardin en s'inspirant de l'architecte paysagiste André Le Nôtre. A partir de 4 carrés vierges, les élèves ont dû imaginer l'implantation des parterres de fleurs, des arbustes, des points d'eau, en respectant l'esprit des jardins « à la française ».

André Le Nôtre a vécu à l'époque de Louis XIV et a conçu les jardins du château de Versailles. Ses jardins sont très organisés, géométriques, symétriques. Il fallait dompter la nature. Il y avait de nombreuses fontaines et bassins. Tout est taillé à la main car ils n'avaient pas de tondeuse pour tondre le gazon par exemple.

Louis XIV aimait beaucoup se promener dans ses jardins.



Nous avons vu des photos de la Galerie des glaces : elle est somptueuse ! Elle mesure 70 mètres (presque la longueur d'un terrain de football !). D'un côté, il y a d'immenses miroirs et de l'autre côté, des fenêtres avec une magnifique vue sur les jardins. De grands lustres descendent du plafond. Cette immense pièce est extrêmement lumineuse !

Le palais luxueux et les splendides jardins permettaient au Roi Soleil de montrer sa puissance et sa richesse.

Texte élaboré par les élèves



BONNE FÊTE

À TOUTES LES MAMANS !

*Les élèves
des classes
élémentaires*



LE TOURNESOL PÉRISCOLAIRE ET CANTINE

Comme annoncé dans notre dernier article, les vacances de février ont été l'occasion pour les enfants de découvrir les fêtes de certains pays d'Asie ou d'Amérique.

Au vu du succès rencontré par le programme des vacances d'hiver, il a été décidé de proposer aux enfants un tour d'Europe culinaire pour la première semaine des vacances d'avril.



Ainsi, ils ont participé au carnaval de Rio, au Nouvel An Chinois, à la fête des fleurs en Colombie...

Ce fut encore de beaux moments d'échanges et de partages avec les enfants. Nous finirons notre découverte des continents par l'Océanie en juillet.



Ainsi, les enfants ont pu participer à l'élaboration d'un pique-nique grec ou encore à la création de belles pizzas « made in » AAEN !

Sillets en papier crépon



Parallèlement, sur les temps périscolaires, les enfants ont continué à s'appropriier l'espace en rénovant et décorant une des salles d'accueil, pour leur plus grand bonheur !



Arrachage du liège abîmé et nouvelle couleur de la salle

Pendant la deuxième semaine, nous leur avons fait découvrir le continent africain avec en point d'orgue un safari au zoo de Mulhouse !



De plus, grâce à la Mairie, nous disposons désormais d'un carré de potager. Les enfants ont donc commencé leurs premières plantations : tomates, poivrons, salades, fraises, courgettes... Ils ont hâte de pouvoir les déguster !



Enfants en pleine plantation dans le potager

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À NIEDERHAUSBERGEN

Premier tour

Emmanuel MACRON
La République en marche
38,05 % - 395 voix

Marine LE PEN
Rassemblement national
18,59 % - 193 voix

Jean-Luc MÉLENCHON
La France insoumise
15,61 % - 162 voix

Éric ZEMMOUR
Reconquête
8,96 % - 93 voix

Valérie PÉCRESSE
Les Républicains
6,17 % - 64 voix

Yannick JADOT
Europe-Ecologie-Les Verts
5,30 % - 55 voix

Jean LASSALLE
Résistons !
2,50 % - 26 voix

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Debout la France
2,41 % - 25 voix

Anne HIDALGO
Parti socialiste
1,16 % - 12 voix

Fabien ROUSSEL
Parti communiste français
0,67 % - 7 voix

Philippe POUTOU
Nouveau Parti anticapitaliste
0,58 % - 6 voix

Nathalie ARTHAUD
Lutte ouvrière
0,00 %

Second tour

Emmanuel MACRON
La République en marche
67,95 % - 655

Marine LE PEN
Rassemblement national
32,05 % - 309

1 261 inscrits
Participation : 82,39 %
Votes blancs : 6,26 %
Votes nuls : 0,96 %

Bilan

Derrière les chiffres d'une élection présidentielle boudée par les Français, nous pouvons nous réjouir de ce taux de participation élevé.

Groupe Mieux Vivre Nieder

Notre commune continue à intégrer de nouvelles constructions. L'espace commun restant immuable, les difficultés de stationnement empirent. Nous espérons voir aborder ce sujet lors d'un prochain Conseil Municipal. Il serait souhaitable d'avoir une concertation éclairée et citoyenne avec l'ensemble des habitants pour promouvoir un vivre ensemble respectueux.

Souvent mentionné par la majorité, le terme « éthique » oblige de garantir la place et les droits des élus du groupe minoritaire ; de même, durant les séances du Conseil Municipal, le traitement

lors de l'octroi de prise de parole devrait être fait avec les mêmes exigences envers les élus, qu'ils soient de la minorité ou de la majorité.

Le nombre de citoyens assistant à ces séances étant limité, il pourrait en être proposé l'enregistrement et la diffusion pour permettre à tous d'être clairement informés.

Nous vous remercions par avance de continuer à nous contacter et contribuer par vos avis via notre adresse :
mieuxvivenieder@gmail.com

JARDIN DE NIEDER...





LE JARDIN DES COTEAUX A BÉNÉFICIÉ D'UN TOILETTAGE MINUTIEUX RÉALISÉ PAR NOS AGENTS MUNICIPAUX AVANT LE DÉMARRAGE DU PRINTEMPS POUR ACCUEILLIR LES CEUFS DE PÂQUES... ET LE PRINTEMPS !

LES CARRÉS DES SENTEURS, APRÈS UN HIVER SOUS TERRE, ONT RESSORTI LEURS POUSSÉS POUR MIEUX ILLUSTRER LEUR VOCATION DE JARDINS MONASTIQUES : PAS MOINS DE 40 VARIÉTÉS COHABITENT SUR CES ESPACES.

AVEC LE RENOUVELLEMENT DES POSTERS DANS LES VITRINES PÉDAGOGIQUES, À L'ENTRÉE, LE HÉRISSON A LA PART BELLE ! IL FAUT DIRE QUE C'EST UN PEU SON DOMAINE... QU'IL PARTAGE AUSSI AVEC L'ÉCUREUIL... INSECTES, PAPILLONS, OISEAUX, FRUITS SAUVAGES SONT À L'AFFICHE !

NOTRE HÔTEL À INSECTES A FAIT LE PLEIN DÈS LE MOIS DE MARS, PRINCIPALEMENT AVEC LES ABEILLES SOLITAIRES QUI L'ONT LITTÉRALEMENT PRIS D'ASSAUT !

LA CONTINUITÉ DE L'ESPÈCE EST ASSURÉE...



Di 19 juin	▶ Elections législatives
Di 19 juin	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Sa 25 juin	▶ Olympiades des jeunes ▶ Mairie
Di 26 juin	▶ 70 ^{ème} anniversaire ▶ FCN
Di 26 juin	▶ Culte sur la colline ▶ Paroisses
Di 3 juillet	▶ Badminton pour tous ▶ Mairie
Me 13 juillet	▶ Feu d'artifices / Mairie Restauration FCN
Ve 19 août	▶ Collecte de sang ▶ Don du Sang
Di 4 septembre	▶ Inscriptions de rentrée ▶ Fort Trotters
Sa 24 septembre	▶ Fête du vélo ▶ Mairie
Sa 24 septembre	▶ Journée citoyenne ▶ Mairie
Sa 1^{er} octobre	▶ 20 ^{ème} anniversaire ▶ Fort Trotters
Di 9 octobre	▶ Niedergeoise ▶ Mairie
Di 16 octobre	▶ Fête de l'automne ▶ Paroisse
Ve 11 novembre	▶ Armistice ▶ Mairie
Sa 26 novembre	▶ Repas de Noël ▶ Amicale 3 ^{ème} âge
Sa 3 décembre	▶ Marche aux Fambeaux et Marché de Noël ▶ Mairie
Sa 10 décembre	▶ Repas de Noël des aînés ▶ Mairie
Sa 17 décembre	▶ Fête de Noël ▶ FCN

➔ DÉCHÈTERIE MOBILE

- ▶ Samedi 2 juillet
- ▶ Lundi 1^{er} août
- ▶ Lundi 5 septembre
- ▶ Samedi 1^{er} octobre
- ▶ Mercredi 2 novembre

VERTE

- ▶ Vendredi 15 juillet
- ▶ Mercredi 17 août
- ▶ Vendredi 16 septembre
- ▶ Vendredi 14 octobre
- ▶ Vendredi 18 novembre

OBJETS ENCOMBRANTS DEVANT VOTRE DOMICILE
PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 03 68 98 51 89

Etat civil

Naissances

29 mars	Qassim ABOUKDIR
31 mars	Adam GRASSWILL
5 avril	Giulia VERARDI
5 avril	Léna VERARDI
24 avril	Coline DENTZ
4 mai	Maé BENTZ
13 mai	Antoine JUNGFLAISCH
19 mai	Léo FORGEOIS
24 mai	Baptiste SPIESS

Mariages

12 février	Jean-Yves DIETENBECK et Murielle HESCHUNG
19 mars	Adriano CURATOLO et Marie HARTMANN
4 juin	Eva APARICIO et Corinne LUSSMANN
11 juin	Samuel BEHAEGHE et Stéphanie DESMARQUETS
11 juin	Fadel MARTIN et Mélanie WOOLAGHAN
11 juin	Jérémy BINTZ et Aurélie THIRION

Décès

1 ^{er} mars	Elvira BRICCA née TRAVERSINI
12 avril	Georges DIEMER
14 avril	Raymonde HERINGER
24 avril	Lucienne GAUSS née GUTHMULLER
9 mai	Anthony VIEIRA

MAIRIE 03 88 56 20 00

Lundi	de 9h à 12h
Mardi	de 9h à 12h et de 14h à 19h
Mercredi	de 9h à 12h
Jeudi	de 14h à 18h
Vendredi	de 9h à 12h



ECOLE JULES VERNE 03 88 56 29 69

LE TOURNESOL 03 88 56 24 49

MAM 09 88 42 32 06

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LE NAUTILUS

03 69 06 21 59

Mardi 16h15-19h - Mercredi 15h-18h - Samedi 9h30-12h30

CABINET MÉDICAL

Drs. Sophie Wendling et Hélène Weibel

11 rue de Bischheim **03 88 20 29 66**

Prise de rendez-vous en ligne :

cabinet-medical-niederhausbergen.fr

CABINET DENTAIRE

Dr. Jean-Philippe Roset

11 rue de Bischheim **03 88 56 22 66**

PHARMACIE DE LA COLLINE

3A route de Mundolsheim **03 88 56 37 00**

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Véronique Mensales et Christelle Kaiser

4 rue de Mundolsheim **03 69 48 41 62**

infnieder@gmail.com

CABINETS DE KINÉSITHÉRAPIE

Louise Audebert et Clotilde Badina

4 rue de Mundolsheim **03 69 73 69 03**

Jessica Uthdinger et Nicolas Matzinger

18 rue de Hoenheim **03 88 28 97 88**

PSYCHOLOGUE

Carole Bury

11B rue de Bischheim **06 95 21 58 66**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pascal Blanc, conciliateur de justice pour la commune, peut être saisi pour trouver un compromis dans des domaines tels que : les relations de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs, etc.

Sur rendez-vous : pascal.blanc@conciliateurdejustice.fr

POMPIERS 18

SAMU 15

POLICE SECOURS 17

ALLÔ URGENCES 116 117

à appeler dans le Bas-Rhin au lieu d'aller aux urgences

SECOURS EUROPÉEN 112

GENDARMERIE 03 88 19 07 67

URGENCE GAZ 03 88 75 20 75

HÔPITAL CIVIL & HAUTEPIERRE 03 88 11 67 68

CENTRE ANTI-POISON 03 88 37 37 37

S.O.S. MÉDECINS (jour/nuit) 03 88 75 75 75

S.O.S. MAINS STRASBOURG 03 90 67 40 30

S.O.S. AMITIÉS 03 88 22 33 33

S.O.S ENFANCE EN DANGER 119

INFO VIOL 0 800 05 95 95

S.O.S FEMMES SOLIDARITÉ 39 19

DROGUE INFO SERVICES 0 800 23 13 13

SIDA INFO SERVICES 0 800 84 08 00

VIOLENCES NUMÉRIQUES 3018

MALTRAITANCE PERS.

AGÉES ET HANDICAPÉES 3977

